Bailleur:

CHOGNARD Pierre-Etienne

VIDAL Remi et CAILLER Sylvie

4 passage Lepic

49 rue Lepic

75018 Paris

75018 Paris

A Paris, le 1er juillet 2022

OBJET: RESILIATION DU BAIL LOCATIF D'UN LOGEMENT MEUBLE

Madame, Monsieur,

Locataire d'un logement meublé situé au 4 passage Lepic depuis le 6 juin 2022, je vous informe, par la présente, de mon intention de mettre un terme au contrat de bail qui nous lie.

Conformément aux dispositions de l'article 25-8 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989, mon préavis d'un mois débutera à réception de ce courrier et prendra fin à la date du 1er août 2022.

Selon nos agendas respectifs, je suis à votre disposition afin de convenir d'un rendez-vous pour effectuer l'état des lieux de sortie du logement et vous remettre l'intégralité des clefs en ma possession.

Enfin, je vous rappelle que, eu égard à la loi n°89-462 du 6 juillet 1989, vous disposerez d'un délai d'un mois à compter de la remise des clefs pour me restituer le dépôt de garantie d'un montant de 1120 € versé lors de la signature du contrat de bail en cas d'état des lieux de sortie conforme à celui d'entrée, ou d'un délai de deux mois dans le cas contraire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées,

Chognard Pierre-Etienne